

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DES PROGRAMMES

BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE :

- PROFIL FRANÇAIS (7651)
- PROFIL SCIENCE ET TECHNOLOGIE (7653)
- PROFIL MATHÉMATIQUES (7654)
- PROFIL UNIVERS SOCIAL (7655)
- PROFIL UNIVERS SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL (7656)

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

Juin 2016

Introduction

Le présent document résume le processus d'évaluation du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire (BES) de l'UQTR, profils français (7651), science et technologie (7653), mathématiques (7654), univers social (7655) et univers social et développement personnel (7656). Il fait la synthèse des principaux résultats de l'évaluation. La diffusion de ce résumé sur le site Internet de l'Université vise à compléter le processus pour le rendre conforme à la *Politique d'évaluation périodique des programmes de l'UQTR*, ainsi qu'à la *Politique des établissements universitaires du Québec relative à l'évaluation périodique des programmes existants* du BCI¹.

1. Autoévaluation

En janvier 2015, un comité a été formé en vue de procéder à l'autoévaluation des différents profils du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire de l'UQTR. En plus de recourir aux données existantes habituelles (statistiques sur les admissions, les inscriptions et la diplomation; ressources humaines et matérielles; etc.), le Comité d'autoévaluation a entrepris ses propres enquêtes avec le soutien du Décanat des études. Au cours des mois de mars à mai 2015, les populations suivantes ont été sollicitées pour participer à une enquête électronique² :

- les étudiants (3^e et 4^e année) de chacun des profils (67 répondants);
- les diplômés (de 2010 à 2014) de chacun des profils (46 répondants);
- les professeurs et chargés de cours intervenant dans le programme de BES (41 répondants);
- les enseignants associés ayant accueilli un ou des stagiaires du programme de BES, liste de l'année 2014-2015 (75 répondants).

Le *Rapport d'autoévaluation* a été adopté par les membres du comité le 3 décembre 2015.

2. Évaluation externe

Deux experts ont participé à la seconde étape du processus d'évaluation. Ces personnes ont émis des avis basés à la fois sur le *Rapport d'autoévaluation*, dont elles ont reçu copie, et sur les résultats des consultations tenues à huis clos, au cours de la journée du 8 février 2016, avec le comité de programme, des professeurs et des chargés de cours, des étudiants et des diplômés du baccalauréat en enseignement au secondaire.

3. Validation du *Rapport final*

Le *Rapport final* d'évaluation du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire et ses profils, basé sur le contenu des documents produits au cours des deux étapes précédentes, a été validé par la Sous-commission du premier cycle le 19 avril 2016 (résolution 2016-SCPC367-02).

¹ Bureau de coopération interuniversitaire, qui remplace la CREPUQ depuis janvier 2014. La politique de la CREPUQ est tout de même en vigueur pour l'instant.

² Une enquête électronique a aussi été entreprise auprès des étudiants qui, au moment des enquêtes, étaient inscrits au double baccalauréat en mathématiques et enseignement des mathématiques (6721) (5 répondants sur 10 personnes sollicitées).

Le rapport et ses recommandations ont par la suite été adoptés par la Commission des études le 24 mai 2016 (résolution 2016-CE576-07.01-R5429).

4. Profil du programme

Le cheminement de chaque profil du programme du BES assure l'acquisition des connaissances de base dans les matières d'enseignement au secondaire, ainsi que des connaissances et compétences didactiques et psychopédagogiques indispensables pour comprendre et faciliter le développement de l'adolescent et sa réussite scolaire. À travers le profil choisi, l'étudiant est amené à se questionner sur les fondements des disciplines et leur utilité, et à découvrir les interrelations entre celles-ci. L'atteinte de ces objectifs est favorisée par le regroupement de tous les étudiants dans un même programme, par des cours communs dans chacun des profils d'intérêt et par la consécration exclusive d'une année à la formation professionnelle (4 stages au total). La programmation tient compte des différences individuelles et des styles d'apprentissage propres à chacun, en laissant la possibilité à chaque étudiant de choisir le profil qui correspond le mieux à sa préparation antérieure, à ses expériences et à ses intérêts. Outre les savoirs théoriques et les connaissances pratiques nécessaires pour enseigner dans la discipline choisie au secondaire, l'étudiant doit développer en cours de cheminement les douze compétences professionnelles énoncées par le ministère responsable de l'éducation³ (annexe 1). Le programme de baccalauréat en enseignement au secondaire est agréé par le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE).

Comportant un cheminement de 120 crédits, le programme compte notamment quatre stages totalisant 19 crédits, dont un internat de 10 crédits. Les cours communs aux cinq profils sont des cours de sciences de l'éducation. Leur nombre s'élève à dix-huit (pour un total de 58 crédits).

5. Qualité et pertinence du programme

5.1 Perception générale

D'après les résultats d'enquêtes auprès des étudiants et diplômés envers certains énoncés, il est permis de penser que le programme de baccalauréat ici évalué favorise l'atteinte d'objectifs généraux, par exemple en amenant les étudiants à développer un esprit de synthèse et d'analyse, un jugement critique, des habiletés de travail en équipe ou l'autonomie. Le programme permet aussi le développement d'objectifs plus spécifiques, tels que : se familiariser avec les aspects éthiques de la profession, graduellement maîtriser le vocabulaire de la profession ou se familiariser avec les courants théoriques.

L'équipe enseignante constitue le principal point fort du programme de baccalauréat en enseignement au secondaire de l'UQTR. Ont été soulignées la compétence, la disponibilité et l'ouverture de la majorité des professeurs et chargés de cours intervenant dans le programme, de même que l'encadrement offert. Les répondants étudiants et diplômés de tous les profils partagent une perception positive de plusieurs éléments liés à la pédagogie et à l'enseignement reçu. La qualité des cours en sciences de l'éducation a d'ailleurs été fréquemment nommée comme un des points forts du programme par les répondants étudiants et diplômés. Signalons que la majorité des

³ Pour être recommandé au brevet d'enseignement, l'étudiant doit avoir acquis, au terme de son parcours à travers les activités de formation, une maîtrise suffisante des douze compétences énoncées par le MELS en 2001.

étudiants et diplômés recommanderait le programme de baccalauréat en enseignement de l'UQTR à un ami intéressé par le domaine. Le nombre de demandes et de nouvelles inscriptions témoigne d'ailleurs de la popularité du programme.

5.2 Formation pratique

Les résultats d'enquêtes montrent que la pertinence des stages ne fait pas de doute pour les répondants étudiants et diplômés de tous les profils. Ces derniers ont aussi exprimé une bonne satisfaction envers la durée des stages, la place des stages dans le cheminement et l'encadrement par l'enseignant associé. Cependant, dans leurs commentaires, des répondants soulèvent que certains aspects de la formation pratique sont à améliorer notamment leur manque de préparation aux stages, la charge de travail alourdie par les travaux à faire, ainsi que l'évaluation du stage. Plusieurs répondants ont affirmé ne pas avoir réussi à faire les liens, au cours de leur cheminement, entre les contenus appris et la formation pratique.

L'enquête auprès des enseignants associés révèle que certains d'entre eux ont tenu à souligner que leur expérience avec des stagiaires a été positive : la qualité du langage et la grande motivation des étudiants reçus ont été mentionnées. Des lacunes ont aussi été ciblées chez les stagiaires particulièrement en matière de gestion de classe (un point majeur à travailler chez les étudiants du baccalauréat en enseignement de l'UQTR selon certains), de connaissance du milieu scolaire, de maîtrise des contenus disciplinaires et de connaissance du programme ministériel de formation (*Programme de formation de l'école québécoise*). Aussi, il a été indiqué qu'il serait bon d'augmenter les échanges entre les enseignants associés et les professeurs pour mieux adapter les cours à la réalité quotidienne vécue dans les écoles. Ce manque de concertation a aussi été relevé par un des experts.

5.3 Compétences professionnelles

Les résultats des enquêtes montrent que toutes les compétences professionnelles sont ciblées à travers les cours du programme. Un regard plus approfondi a permis toutefois de pointer les compétences où pourront être entrepris quelques efforts supplémentaires, particulièrement celles qui ont été ciblées à la fois par les professeurs et chargés de cours, les enseignants associés, ainsi que les étudiants et diplômés.

Les professeurs et chargés de cours du Département des sciences de l'éducation ont ciblé les compétences 2 (communication orale et écrite⁴), 3 (planification) et 7 (différenciation pédagogique) comme étant à mieux développer. Les enseignants associés ont plutôt ciblé la compétence 7 (différenciation pédagogique) et, surtout, la compétence 6 (gestion de classe). Ces deux compétences devront faire l'objet d'une attention soutenue, afin qu'elles soient mieux actualisées à travers les activités du programme. Pour les étudiants et diplômés⁵, les compétences 1 (culture), 3 (planification), 4 (pilotage de situations d'enseignement), 5 (évaluation des apprentissages), 6 (gestion de classe), 7 (différenciation pédagogique) et 9 (coopération avec les partenaires) ont été identifiées.

⁴ Pour ne pas alourdir le texte, nous avons choisi d'identifier ici les compétences par des mots-clés semblables à ceux utilisés dans le questionnaire de l'enquête réalisée auprès des enseignants associés. Pour chacune des compétences, les répondants enseignants associés, professeurs et chargés de cours, étudiants et diplômés devaient se prononcer en accord ou pas avec une série d'énoncés décrivant ou « opérationnalisant » la compétence.

⁵ Signalons que le *Rapport d'autoévaluation* et le *Rapport final* présentent des résultats ventilés selon les profils.

5.4 Offre de cours

Les étudiants et les diplômés ont été appelés à se prononcer sur la pertinence des cours du tronc commun et de leur discipline (profil) et sur la redondance des contenus. Principalement, le cours EEI1045 *Gestion de classe et inclusion* a été qualifié de cours non pertinent parce que dans sa structure actuelle, les deux sujets sont jumelés dans un même cours; ceci fait en sorte que le temps consacré à chacun est insuffisant dans la formation des futurs maîtres. À la suite des commentaires des étudiants et des diplômés ainsi que des réflexions des membres du Comité d'autoévaluation et des experts externes, il est ressorti très fortement que la structure de ce cours est à revoir de manière à accroître, notamment, les compétences des étudiants en gestion de classe. Il a été proposé de scinder les contenus de ce cours en deux pour que la gestion de classe et l'inclusion soient traitées dans le cadre de deux cours différents.

Aussi, le cours HPE1008 *Courants pédagogiques et pratiques scolaires novatrices* a aussi été souvent cité comme étant non pertinent ou redondant ainsi que le cours PDG1054 *Le renouveau pédagogique et le programme de formation à l'école québécoise*.

5.5 Points forts et points à améliorer du programme

Voici une liste qui résume les points forts et les points à améliorer du programme de BES et de ses profils. Notons que les énoncés surlignés en gris ont entre autres été ciblés par l'un des experts externes, ou par les deux.

Points forts du programme selon étudiants et diplômés du BES (tous les profils) :

- Professeurs et chargés de cours (compétence, intérêt, ouverture, encadrement, etc.);
- Qualité des cours en sciences de l'éducation⁶;
- Stages (durée, organisation et accessibilité);
- Qualité des cours disciplinaires;
- Structure du programme (répartition des cours et articulation théorie/pratique);
- Petite taille des groupes;
- Sentiment d'appartenance au programme.

Points faibles du programme selon étudiants et diplômés du BES (tous les profils) :

- Contenus peu ancrés dans la réalité de l'enseignement⁷;
- Manque de préparation à la gestion de classe;
- Grille de cours (redondances de contenus, cours non utiles, certains trimestres chargés et cours vus trop tard);
- Certains professeurs et chargés de cours⁸;
- Manque de contenus en didactique de la discipline;

⁶ Les cours de didactique ont le plus souvent été nommés.

⁷ Les cours de pédagogie ont souvent été visés.

⁸ Les motifs les plus fréquents soulevés par les répondants peuvent être résumés ainsi : certains professeurs dans les cours disciplinaires ne font jamais le lien avec l'enseignement au secondaire; des professeurs ou chargés de cours n'ont aucune expérience de l'enseignement ou ont seulement de l'expérience au primaire.

- Cours disciplinaires trop pointus ou trop nombreux;
- Liens avec le *Programme de formation de l'école québécoise* (PFÉQ) absents ou non suffisants;
- Cours optionnels pas tous offerts;
- Absence de contenus sur la psychologie de l'adolescent;
- Absence de cours de français (peu importe le profil);
- Manque de contenus sur les élèves en difficultés;
- Manque de cours disciplinaires⁹;
- Peu de communication entre les différentes sphères (départements, professeurs, chargés de cours et direction de programme);
- Manque de contenus sur les fondements théoriques;
- Cours de tronc commun trop de référence au primaire;
- Certains aspects des stages.

6. **Recommandations validées par la Sous-commission du premier cycle et adoptées par la Commission des études**

Les recommandations suivantes découlent des principaux constats formulés par le Comité d'autoévaluation et par les experts externes. Elles font suite, également, à l'analyse du dossier qui a été faite par le Décanat des études et la Sous-commission du premier cycle. Il s'agit des recommandations qui figurent dans le *Rapport final* : en ce sens, elles ont été présentées à la Commission des études et ont été adoptées par cette instance.

Recommandation 1 : Que des sous-comités (un par profil) soient mis en place pour veiller à la révision globale du programme et de ses différents profils en tenant compte des compétences à acquérir;

Recommandation 2

Que chacun des profils soit révisé à la lumière des prescriptions ministérielles et que soit assurée la mise à jour des contenus disciplinaires;

Recommandation 3

En vue de mieux développer les compétences 6 et 7, que le cours *Gestion de classe et inclusion scolaire* (EEI1045) soit scindé de telle sorte :

- a) qu'un cours soit entièrement consacré à la gestion de classe au secondaire;
- b) que les contenus relatifs à l'inclusion scolaire et à la diversité soient traités dans un cours qui leur soit propre, entre autres axé sur la psychologie de l'adolescent;

⁹ Selon deux répondants étudiants du profil univers social.

Recommandation 4

Que le nombre de crédits alloués à la didactique soit revu à la hausse, en particulier pour le profil français et le profil mathématiques; par conséquent, la disposition des cours de didactique dans la grille de cheminement devra être révisée dans tous les profils;

Recommandation 5

Qu'une évaluation plus approfondie du contenu du cours *Courants pédagogiques et pratiques scolaires novatrices* (HPE1008) soit entreprise, afin de mener à une possible restructuration de celui-ci;

Recommandation 6

Que soient mis en place des mécanismes de communication entre les superviseurs universitaires et les enseignants associés pour uniformiser le suivi et l'évaluation des stages;

Recommandation 7

Que soit évaluée la pertinence d'augmenter la durée du stage I de 1 semaine à 2 semaines.

Annexe 1

Liste des douze compétences¹⁰

1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
11. S'engager dans une démarche de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

¹⁰ Pour être recommandé au brevet d'enseignement, l'étudiant doit avoir acquis, au terme de son parcours à travers les activités de formation, une maîtrise suffisante des douze compétences énoncées par le MELS en 2001